



MÉTABOLITES



POURQUOI NE LES RECHERCHE-T-ON PAS ?

Cher(e)

j'appartiens au mouvement Nous voulons des Coquelicots, qui a recueilli à ce jour 1 million et 100.000 soutiens à l'interdiction en France de tous les pesticides de synthèse. Depuis près de deux ans, ce mouvement populaire réunit chaque premier vendredi du mois entre 200 et 800 rassemblements partout dans le pays et donne de la voix pour faire entendre cette évidence: les pesticides sont une parenthèse tragique et notre agriculture doit tourner le dos à ces poisons.

Nous ne sommes pas seuls dans ce combat. Vous le savez, les enquêtes d'opinion sérieuses montrent que près de 9 Français sur 10 sont pour un abandon rapide de l'utilisation des pesticides. Et c'est forts de ce soutien que nous écrivons ce petit mot. La pandémie du coronavirus a montré notre fragilité collective et l'impérieuse nécessité de prendre en compte tous les aspects de la santé publique.

Grâce à un sérieux travail de recherche –tous nos documents sont à votre disposition–, nous pouvons vous assurer que quelque chose ne tourne pas rond dans le système de distribution de l'eau potable. En effet, chaque pesticide épandu en France se transforme en un nombre variable de métabolites: sans doute de 4 à 10. Il s'agit de chimie de base. Au contact de l'eau, de la plante, de l'eau, du soleil, des ravageurs, le pesticide se transforme en une nouvelle structure chimique. Ce produit de dégradation s'appelle un métabolite. Les spécialistes nous disent qu'ils sont souvent aussi toxiques, voire davantage, que les pesticides dont ils sont issus. Et la loi les considère comme eux. Pour la loi, un pesticide ou un métabolite, c'est la même chose.

Or notre système de distribution de l'eau ne recherche au mieux que 5 à 6 métabolites alors qu'il en existe des milliers. Conscients de défendre ici la santé de tous et désireux de renforcer la cohésion démocratique de ce pays, si souvent malmenée, nous vous posons une seule question: «Pourquoi ne recherche-t-on pas les métabolites dans l'eau du robinet?».

Votre fonction ne vous permet pas forcément de répondre seul(e) à cette forte interrogation. Mais dans tous les cas, il nous semble que le même devoir civique s'impose à chacun d'entre nous: il faut fournir une réponse à la société.

À

, le